

POLITIQUE • EMMANUEL MACRON

Deux enquêtes sur les « conditions d'intervention des cabinets de conseil dans les campagnes de 2017 et 2022 » ouvertes par le Parquet national financier

Le PNF a fait cette annonce après la publication d'un article du « Parisien » faisant état d'une « enquête pour financement illégal de campagne » qui vise Emmanuel Macron.

Le Monde

Publié le 24 novembre 2022 à 16h35, modifié le 24 novembre 2022 à 17h50 • Lecture 1 min.

Deux enquêtes judiciaires ont été ouvertes les 20 et 21 octobre par le Parquet national financier (PNF) portant sur les « *conditions d'intervention de cabinets de conseil dans les campagnes électorales de 2017 et 2022* », a fait savoir le procureur de la République financier, Jean-François Bohnert, dans un communiqué rendu public jeudi 24 novembre, après des révélations du *Parisien*.

La première information judiciaire porte sur les chefs de « tenue non conforme de comptes de campagne » et « minoration d'éléments comptables dans un compte de campagne » ; et la seconde, sur des chefs de « favoritisme » et « recel de favoritisme ».

Ces deux enquêtes, confiées à des juges d'instruction, s'ajoutent à une enquête préliminaire ouverte le 31 mars 2022 pour « blanchiment aggravé de fraude fiscale » visant le cabinet de conseil McKinsey, après la publication du rapport d'une commission d'enquête du Sénat. Outre le fait que le cabinet américain n'avait pas payé d'impôt sur les sociétés entre 2011 et 2020, alors qu'il réalise en France un chiffre d'affaires annuel de plusieurs centaines de millions d'euros, les parlementaires avaient aussi révélé que les contrats conclus entre l'Etat et les entreprises de consultants en général avaient « plus que doublé » entre 2018 et 2021 pour atteindre le montant record de 1 milliard d'euros l'an dernier.

Un cabinet proche de la macronie

En février 2021, « M Le Magazine du Monde » avait révélé dans une enquête la puissance de ce cabinet de conseil dans l'ombre de nombreuses décisions de la macronie, depuis la création d'En Marche jusqu'à la stratégie vaccinale contre le Covid-19. Cette enquête révélait notamment la participation à titre bénévole de plusieurs cadres de McKinsey à la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron en 2016-2017, à commencer par Karim Tadjeddine, patron de la branche « secteur public » de la firme américaine.

Lire notre enquête : [McKinsey, un cabinet dans les pas d'Emmanuel Macron](#)

En février 2022, une commission d'enquête du Sénat s'était interrogée sur une mission confiée par Emmanuel Macron à McKinsey après son élection : l'organisation des sommets Tech for Good, qui ont vu défiler les patrons du numérique à l'Elysée. Si le cabinet est intervenu gratuitement sur ce projet, il l'a ensuite utilisé comme argument commercial dans son dossier de candidature en vue d'un grand appel d'offres public sur les missions de conseil, qu'il a remporté.

Si le nom de McKinsey est régulièrement évoqué depuis le début de la controverse sur les cabinets de conseil, en 2021, il est loin d'être le seul à intervenir de façon massive pour l'Etat. Selon les calculs du *Monde*, le cabinet a obtenu entre 28 et 50 millions d'euros de contrats publics entre 2018 et 2022 – loin derrière des concurrents comme Eurogroup ou Capgemini.

Lire aussi : [McKinsey et Macron : le vrai et le faux sur la polémique](#)

Le Monde Ateliers

Découvrir

Chaleur humaine

Participez à l'enregistrement du podcast en public, spécial "Santé et Climat"

La Nuit de la Géopolitique

Comprendre les bouleversements en cours.

Cours en ligne

De la naissance à l'âge adulte, comment améliorer son sommeil

Voir plus